



REGLEMENT INTERNE DE LA STRUCTURE

HORAIRES

Le Mikado est ouvert durant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 6h30 à 19h.

Les veilles de fête, Le Mikado ferme à 18h.

Période scolaire

Le matin, les arrivées sont possibles entre 6h30 et 7h55 pour les enfants qui commencent à 8h10.

Pour les 1H, les arrivées sont possibles entre 12h50 et 13h30 et entre 13h50 et 14h15.

Les retours pour les rv médicaux sont possibles entre 11h et 12h10 au plus tard sur le temps de midi.

Les départs sont possibles (rv médicaux et autres raisons) de 12h50 à 13h30 et de 13h50 à 14h15.

Le mercredi, les arrivées sont possibles de 6h30 à 9h15 le matin, de 11h à 12h et de 13h à 14h15.

Les départs du mercredi sont possibles entre 11h et 12h, entre 13h et 14h15 et dès 16h30.

Pour les 2H, 3H et 4H qui ont congé le mardi et/ou le jeudi matin, les arrivées sont possibles entre 6h30 et 9h15 et les arrivées et/ou départs entre 11h et 11h30.

Période de vacances

Les arrivées sont possibles de 6h30 à 9h15, de 11h à 12h et de 13h à 14h15 et les départs sont possibles de 11h à 12h, de 13h à 14h15 et de 17h à 19h.

PETIT DEJEUNER

Le petit déjeuner est facultatif, il est proposé aux enfants entre 6h45 et 7h45 au plus tard (école).

ABSENCES

Toute absence doit être signalée au Mikado doit être signalée pour 8h15 et 14h15 sans quoi les repas seront facturés.

ABSENCES MALADIE

Toute absence maladie doit être signalée au Mikado avant 8h15 le matin. En cas d'absence maladie de plus d'une semaine et avec certificat médical, la réservation de la place est facturée à 10% du tarif mensuel.

JOURS JOKER (ECOLE)

Les jours Jokers sont uniquement en lien avec l'école et la demande de congé que vous avez faite.

Les absences « Jours Jokers » doivent obligatoirement être signalées au Mikado sans quoi les prestations sont facturées en entier.

TRAJETS ENTRE L'ECOLE ET LE MIKADO

Les enfants de 1H-2H-3H et 4H sont pris en charge par Le Mikado pour les déplacements.

Dès la 5H, les enfants se déplacent seuls.

Pour des questions de responsabilité, les enfants dès la 5H quitteront le Mikado à 8h le matin et à 13h55 l'après-midi.

Un enfant mineur n'est pas autorisé à venir chercher son frère ou sa sœur au Mikado sans une décharge signée des parents.

ETUDE

Une étude est organisée par le centre scolaire du Sacré-Cœur dès la 5H (informer Le Mikado si l'enfant y participe).

Les enfants dès la 4H peuvent accomplir leurs tâches scolaires entre 13h et 13h45 et dès 17h le soir après le goûter.

Le parent est le seul responsable des devoirs de l'enfant.

MATERIEL POUR LES ACTIVITES EXTERIEURES

L'enfant inscrit au Mikado participe aux activités proposées par l'équipe éducative.

Les après-midis (1H), le mercredi matin et après-midi et durant toutes les vacances scolaires, l'enfant doit disposer d'un sac à dos (prénom inscrit), une bouteille vide de 5dl, une casquette, des gants, bonnet et ensemble de ski (hiver), des chaussures adaptées à la marche (pas de sandales).

La crème solaire est facturée Fr.2.-

Les sorties ont lieu par tous les temps (sauf en cas de forte pluie ou de canicule).

Les goûters sont fournis par Le Mikado.

MATERIEL POUR L'UAPE

Chaque enfant doit avoir une paire de pantoufles si possible fermées avec son nom et prénom inscrit.

SET DENTAIRE

Le Mikado fournit aux enfants qui prennent le petit déjeuner et le repas de midi, une brosse à dents et du dentifrice qui est facturé Fr 3.-

SORTIES ORGANISEES PAR L'ECOLE

Les sorties organisées par l'école – promenades, semaine de ski, spectacles – doivent être annoncées par les parents au Mikado 24h avant par e-mail ou par téléphone– dans ce cas, la prestation n'est pas facturée.

Le Mikado et l'école sont deux structures indépendantes – l'école n'informe pas Le Mikado des sorties et des absences. C'est le parent qui est responsable d'informer Le Mikado de l'absence de son enfant.

COURS PISCINE

Les enfants n'ont pas la possibilité de se changer pour les cours de piscine au Mikado pour des raisons organisationnelles. Soit les enfants se changent à la piscine ou prévoir un deux pièces pour les filles.

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Les parents sont les seuls responsables pour les déplacements des activités extra-scolaires – aucun départ possible entre 9h15 et 11h et entre 14h15 et 17h, y compris durant la période des vacances scolaires et été.

JEUX, TROTTINETTES, VELOS ET AFFAIRES PERSONNELLES

Les jeux, jeux électroniques, jouets ne sont pas autorisés à l'intérieur de la structure.

Les trottinettes et vélos sans cadenas doivent rester à l'extérieur de la structure ; le parent est seul responsable en cas de vol.

Les parapluies sont interdits pour les 1H à la 4H – danger lors des déplacements.

Le Mikado décline toute responsabilité en cas de perte et de vol – inscrivez le nom et prénom des enfants sur les vêtements et les chaussures (souvent même taille ou pointure et mêmes couleurs).

TELEPHONES PORTABLES ET MONTRES CONNECTEES

L'utilisation du téléphone portable est absolument interdite à l'intérieur du Mikado. Le téléphone portable peut être confisqué par l'équipe éducative en cas de non-respect des règles et remis au parent en mains propres.

L'utilisation des montres connectées est absolument interdite à l'intérieur du Mikado. Si l'enfant doit contacter le parent, c'est l'équipe éducative qui fera le nécessaire.

PLANNING DES ENFANTS DITS « IRREGULIERS »

Le planning doit être transmis par e-mail le plus tôt possible mais au minimum 5 jours avant sans garantie de prise en charge, selon les places disponibles.

RESILIATION DE CONTRAT

La résiliation de contrat doit se faire par écrit et adressée au Mikado un mois pour la fin d'un mois.

Les prestations sont facturées jusqu'à la fin du contrat.

Pour les enfants de 8H, la résiliation de contrat doit nous parvenir au plus tard le 31 mai pour le 30 juin et si inscription durant les vacances au 30 juin pour le 31 juillet.